

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 63 (1976)
Heft: 10: Architektur und Computer = Architecture et ordinateurs

Artikel: Central électronique et administratif Lancy GE, de la S.B.S. Genève :
Architekten Favre & Guth
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-48638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Central électronique et administratif Lancy GE, de la S.B.S. Genève

Architectes: Projet: Favre & Guth – Bordigoni & Fleury, SIA/AGA; exécution: Service Immobilier de la S.B.S., Monsieur C. Fossati, architecte, sous-directeur S.B.S., Genève
Ingénieurs civils et conseils: Société Générale pour l'Industrie, Genève, Swiselectra, Bâle
Maître de l'ouvrage: Commission gé-

nérale S.B.S. pour le bâtiment: Société de Banque Suisse: Monsieur G. Senn, directeur, Monsieur A. Cuénod, directeur, Monsieur C. Fossati, sous-directeur
Planification: Service Organisation S.B.S.
Conception: 1971
Réalisation: 1972–1973 (18 mois)

depuis le début du terrassement à l'entrée des utilisateurs

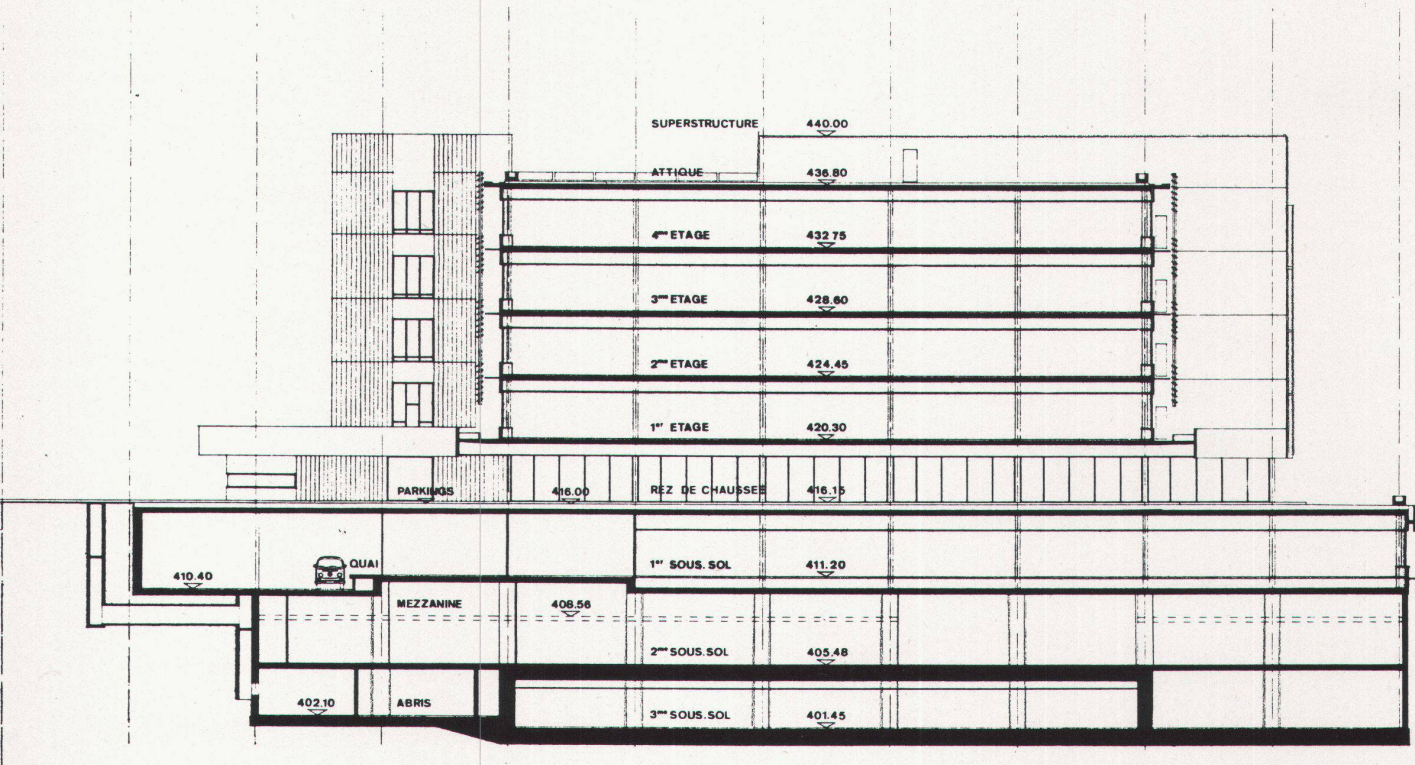
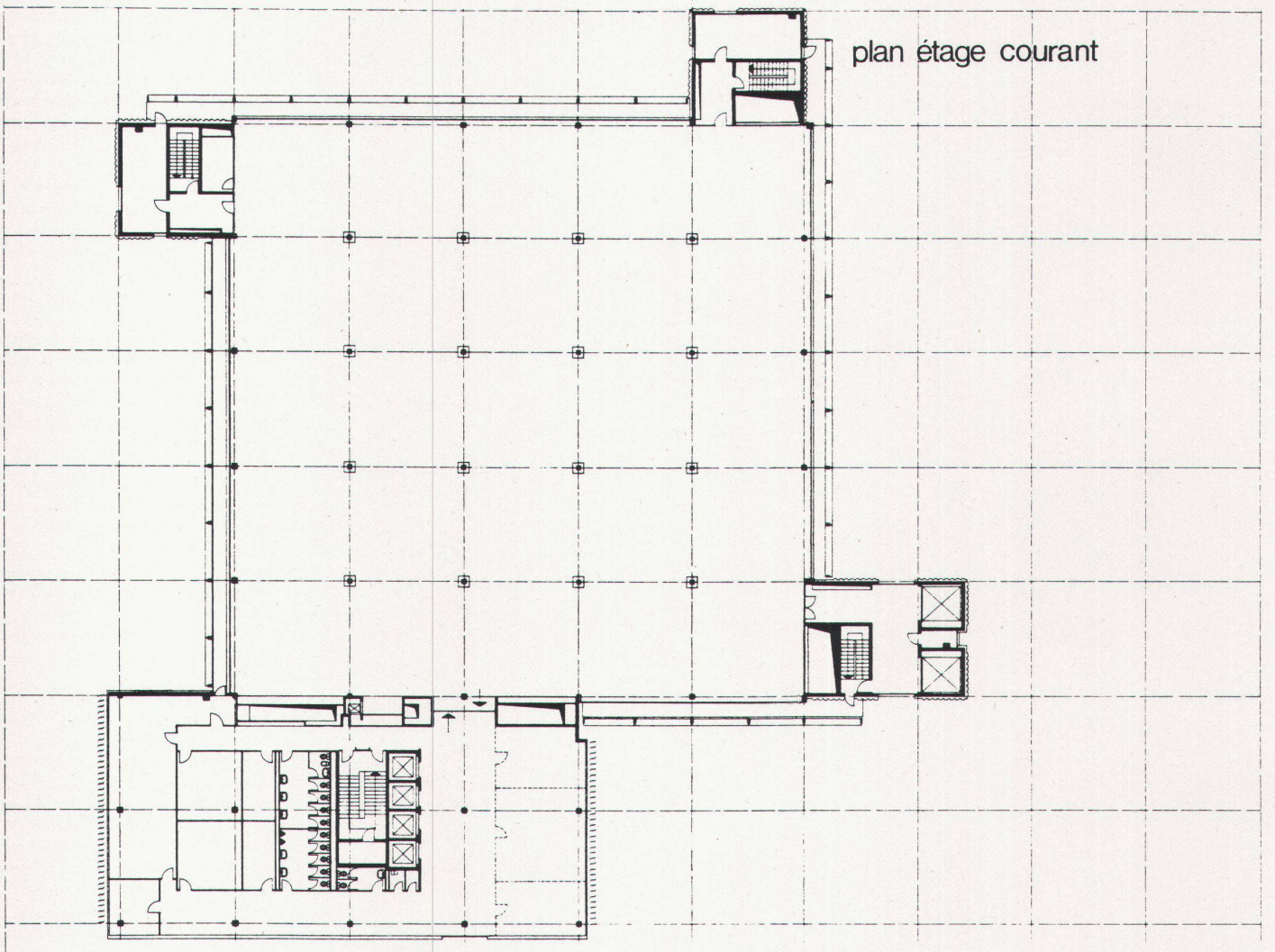
Situation: Devant le besoin de créer de nouvelles places de travail et de regrouper les Services dispersés dans différents immeubles de la ville, la Direction S.B.S. du Siège de Genève prit la décision de trouver, à proximité du cen-

tre ville et de son Siège, une propriété pouvant recevoir l'immeuble projeté ainsi que les extensions futures, selon la planification faite, couvrant la période 1970 à 2050.

Programme: Les spécialistes de la Direction Générale de la S.B.S. chargés de fixer les normes des futurs bureaux









portèrent, après étude et comparaison, leur choix sur les bureaux à grande surface.

L'immeuble de Lancy a donc été conçu avec des bureaux collectifs de 1600 m² d'un seul tenant, pouvant recevoir 150-160 collaborateurs, tous les services et locaux annexes trouvant leur place à l'extérieur de cette surface.

La Direction générale a donné aussi les directives concernant le confort maximum pour les futurs occupants, notamment en ce qui concerne: la climatisation-ventilation, l'éclairage indirect, l'insonorisation, etc.

Toutes ces directives ont permis d'étudier les surfaces de travail qui, aux dires des utilisateurs, donnent pleine satisfaction, soit du point de vue confort, soit de l'organisation et du rendement du travail.

Pour permettre des modifications futures éventuelles, une attention particulière a été portée sur les installations techniques, et notamment en ce qui concerne l'alimentation des places de travail, problème résolu par l'adoption, sur toutes les surfaces de bureaux, d'un miniplancher qui crée, sous ladite surface, un vide permettant le passage de tous les câbles électriques, téléphoniques et coaxiaux.

Pour éviter au personnel, surtout aux collaborateurs ayant leur place au centre des bureaux, l'effet de claustrophobie, les vitrages des façades ont été étudiés sans montants verticaux, ce qui donne une surface vitrée continue d'environ 40 m de long. De plus, un système de brise-soleil a été trouvé, qui permet d'éviter l'ensoleillement des bureaux, sans pour cela empêcher la vision vers l'extérieur du paysage environnant, et ceci que le collaborateur soit assis à sa place de travail ou en train de se déplacer.

Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux de construction, ainsi que sur les finitions et ameublement. Priorité a été donnée à tous les matériaux incombustibles ou difficilement inflammables, assurant au maximum la sécurité des occupants en cas de sinistre.

Fiche technique

Cube SIA 144 000 m³, surface brute plancher 34 528 m²

L'immeuble comprend:

- Une zone de dépôts au 3e sous-sol, comprenant: abris protection civile et dépôts divers.

- Une zone technique au 2e sous-sol, comprenant: chauffage électrique par accumulation, climatisation et ventilation des locaux de stockage.

- La centrale électronique au 1er sous-sol avec accès de service, stockage, etc.

- Une zone d'accès au rez-de-chaussée, parking, accès principal, contrôle et sorties secours.

- Zone de bureaux répartie sur quatre étages.

Principes généraux de construction:

- Radier et murs sous-sol en B.A.
- Murs et dalles pleines en B.A.
- Structure porteuse métallique aux étages

- Toiture plate aménagée ■